

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Environnement](#) / [Animaux](#)

La cause animale gagne du terrain



Animaux, Société

Publié le 26/08/2020 à 05:09 , mis à jour à 06:36

Les Français sont de plus en plus sensibles à la condition animale, selon un sondage de la Fondation Bardot, et soutiennent l'initiative d'un référendum d'initiative partagée contre la maltraitance animale.

Alors que ce mercredi est célébrée la Journée mondiale du chien, assiste-t-on à un tournant dans la relation entre les hommes et les animaux ? La condition animale semble en tout cas fédérer de plus en plus de Français, comme le montrent d'une part le référendum d'initiative partagée (RIP) proposé au début de l'été, et d'autre part un sondage commandé par la Fondation Brigitte Bardot et dévoilé la semaine dernière.

En cette fin d'été, période traditionnellement sinistre pour nos amis les canidés, lâchement abandonnés par milliers sur les bords de route, la marque *Royal Canin* s'est également fendue d'un sondage, commandé à l'institut Ipsos. On y constate que désormais, 95 % des Français reconnaissent qu'un animal doit avoir des droits et ils sont quatre sur cinq à savoir qu'ils ont obtenu juridiquement ce statut en 2015. Des chiffres "encourageants et qui illustrent l'évolution des mentalités en France sur cette question", souligne Charlotte Piacentino, représentante de la marque. Comme le fait qu'un quart des sondés ne possédant pas encore de chien ou de chat souhaite en adopter un d'ici trois ans.

RIP : près de 580 000 signatures

Signe que la cause prend du poids dans le débat public, un RIP, orchestré par le journaliste Hugo Clément, a été lancé le 1er juillet à l'initiative de Xavier Niel, PDG d'Illiad (*Free*), Marc Simoncini, créateur entre autres de *Meetic*, et Jacques-Antoine Granjon, patron du site de ventes privées *Veepee*. Les six mesures qui y figurent pourront être portées par une proposition de loi soumise à référendum si 185 parlementaires et 10 % des personnes inscrites sur les listes électorales (soit 4,7 millions) signent le projet.

Actuellement, le RIP a recueilli environ 580 000 signatures et près de 130 parlementaires y ont apporté leur soutien. "Le combat se focalise sur le cap des 185 parlementaires. On les laisse venir, on n'a pas de date-butoir. D'ici septembre, on sera plus offensif, on ira les chercher un par un pour leur demander s'ils souhaitent ou non soutenir ce projet", expliquait Hugo Clément, lors du passage du cap des 500 000 signatures.

L'engouement pour le RIP se confirme d'autant plus qu'un sondage de la Fondation Bardot montre que les Français sont de plus en plus sensibles aux questions de la maltraitance animale. 70 % se disent ainsi favorables à ce que les pouvoirs publics s'engagent à financer le développement de méthodes substitutives, alors que chaque année en France, deux millions d'animaux sont utilisés dans le cadre d'expérimentations. Pour laisser le temps aux laboratoires de développer ces nouvelles méthodes, les Français se disent prêts à 73 % à leur accorder un délai de 10 ans avant l'interdiction du recours à l'expérimentation animale.

Vente d'animaux encadrée

Les abandons sont un autre sujet sensible. Pour les combattre et réduire ce chiffre de 200 000 animaux laissés à l'abandon chaque année dans le pays, 72 % des Français souhaitent faire une croix sur la vente des animaux de compagnie via les petites annonces, les réseaux sociaux ou les animaleries. Une véritable piste pour les pouvoirs publics.

Autre sujet qui a occupé le premier rang de l'actualité ces derniers mois avec les vidéos chocs d'associations comme L214 : l'élevage. En France, plus de 80 % des animaux sont élevés dans des conditions (cages, bâtiments fermés sans accès extérieurs) qui ne répondent pas à leurs besoins, rappelle le sondage réalisé par l'institut Ifop. 82 % des Français ne supportent ainsi plus l'élevage en cage et veulent son interdiction dans un délai de 5 ans.

Sur l'abattage, ils sont 86 % à vouloir rendre obligatoire en toutes circonstances l'étourdissement des animaux de boucherie avant leur mise à mort. Enfin, dernier sujet au fondement de l'engagement de Brigitte Bardot : la fourrure, contre laquelle 77 % des Français souhaitent lutter, via notamment l'interdiction d'élever des animaux dans le seul but de commercialiser leur fourrure (il reste en France une dizaine d'élevages de visons).

La chasse à la glu au cœur de l'actu

Cette nouvelle donne incite les politiques à se saisir du sujet. Fin juin, sept députés LREM,

reprenant une idée venue de Belgique (*lire page 3*), ont déposé une proposition de loi de création d'un permis de détention d'un animal, alors qu'un autre représentant de la majorité, Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes, a déposé le 29 juillet une proposition de loi soutenue par 155 députés, avec 120 mesures pour dissuader la maltraitance des animaux.

Enfin, alors que la Commission européenne a donné trois mois à la France pour "réexaminer ses méthodes de capture d'oiseaux", et que les chasseurs réclament son maintien, la chasse à la glu, pratiquée par quelque 60 000 personnes, a du plomb dans l'aile. La ministre de la Transition écologique Barbara Pompili ne souhaite pas signer les arrêtés qui fixent chaque année des quotas pour cette chasse, qui serait "la probable première victime politique de cette nouvelle mandature", selon les termes de Willy Schraen, président de la puissante Fédération nationale des chasseurs (FNC).

L'arbitrage viendra de l'Élysée d'ici la fin de l'été. Mais Emmanuel Macron peut-il continuer d'ignorer l'engagement si grandissant des Français pour les animaux ?

Les Français et les animaux

Le comportement des Français évolue

Alors que ce mercredi on célèbre la Journée mondiale du chien, une récente étude d'Ipsos sur le bien-être animal et le degré de responsabilisation de leurs propriétaires, réalisée pour Royal Canin, montre que les très nombreux propriétaires de chiens en France sont particulièrement investis dans la santé et le bien-être de leurs animaux. La quasi-totalité des Français (95 %) s'accorde à dire qu'un animal a des droits. Mieux : près de deux tiers en sont convaincus (63 %).

L'importance du bien-être

Pour autant, notent Federico Vacas, directeur adjoint du département Politique et Opinion-Public Affairs d'Ipsos et Laurène Boisson, chef de groupe, les notions liées aux droits des

animaux sont quelque peu flous. Ainsi, moins d'une personne sur deux (45 %, et même seulement 54 % des propriétaires de chien ou de chat) sait précisément les conséquences qu'implique la loi de janvier 2015 qui reconnaît l'animal comme "un être vivant doué de sensibilité". De façon concrète, les personnes sondées ne sont pas totalement au courant des risques encourus par un propriétaire d'animaux qui viendrait à enfreindre la loi. Si pour 9 personnes sur 10, il est clair qu'il encourt une amende (90 %), un rappel à l'ordre (89 %) ou bien le remboursement des dégâts causés par son animal (87 %), seuls deux tiers (66 %) savent que cela peut engendrer l'interdiction d'avoir un autre animal et une courte majorité (56 %) qu'il peut être puni par une peine de prison.

Neuf Français sur dix sont inquiets du nombre d'abandons de chiens et de chats, que ce soit en pleine nature (90 %, dont 62 % qui sont "très inquiets") ou en refuge (89 %, dont 58 %). De la même façon, 88 % se disent inquiets du nombre de cas de maltraitance de chats et de chiens (dont 53 % de "très inquiets").

La prolifération des chats et des chiens errants marque un peu moins les esprits (78 % sont inquiets à ce sujet). Afin d'accroître la responsabilisation des propriétaires d'animaux, la signature d'une charte de non-abandon est plébiscitée : 93 % des Français estiment qu'il s'agit d'une bonne idée. En revanche, les notions d'interdiction et d'imposition de certaines règles sont moins applaudies. Ainsi, seuls 68 % pensent que c'est une bonne idée d'interdire la vente d'animaux dans les magasins spécialisés.



Philippe Rioux